



# Fleur d'Azur

## COGEDIM RESIDENCES SERVICES

### COGEDIM CLUB®

154 Avenue de Grasse – 06 580 PEGOMAS

## PROMESSE D'ACHAT DU MOBILIER ET ACCESSOIRES

Madame \_\_\_\_\_ et Monsieur \_\_\_\_\_  
Ci-après dénommé(s) « le Réservataire » du lot <\_\_\_\_\_> et du parking <\_\_\_\_\_> dans la Résidence COGEDIM CLUB® « Fleur d'Azur » au 154 avenue de Grasse à Pegomas (06 580), s'engage(nt) à acheter l'ensemble du mobilier et accessoires selon descriptif ci-joint en annexe au prix de :

MOBILIER par appartement de 1 Pièce (Studio) : 11.960 Euros<sup>(1)</sup>  
(soit un prix Hors Taxe « Mobilier » de 10.000 Euros)

MOBILIER par appartement de 2 Pièces : 14.352 Euros<sup>(1)</sup>  
(soit un prix Hors Taxe « Mobilier » de 12.000 Euros)

MOBILIER par appartement de 3 Pièces : 16.744 Euros<sup>(1)</sup>  
(soit un prix Hors Taxe « Mobilier » de 14.000 Euros)

La commande sera formalisée lors de la signature de l'acte de vente et du bail. L'ensemble du mobilier et des accessoires sera payé suivant l'échéancier de paiement ci-dessous :

Stade d'avancement	Pourcentage à chaque stade (en % du prix TTC)	Pourcentage cumulé (en % du prix TTC)
Signature de l'acte authentique de vente	30%	30%
Livraison	70%	100%

Le mobilier sera payé TTC (acompte et solde) par le Réservataire, le mandataire de gestion fiscale du réservataire se chargeant de procéder à la demande de remboursement de TVA qui sera reversée au signataire après émission de la facture.

Le mobilier sera livré et installé au lendemain de l'achèvement du bien immobilier objet du contrat de réservation.

Fait à :

Le :

Nom du Signataire :

Signature :

*Inscrire la mention manuscrite « Bon pour Accord »*

(1) Rayer la mention inutile